

**CELEBRATION COMBINEE DES JOURNEES DES 12 ET 16 JUIN 2015
AU CENTRE KEKELI**



Dans le cadre de la célébration des journées du 12 juin : journée mondiale de lutte contre le travail des enfants et du 16 juin : journée mondiale de l'enfant africain, le Centre KEKELI a organisé ce vendredi 12 juin 2015 dans l'après midi une célébration dans ledit Centre. Elle a consisté en une rencontre d'incidence entre les enfants et les autorités et a eu pour objectifs de :

- Regrouper les acteurs étatiques et non-étatiques influents impliqués dans la protection de l'enfant ainsi que les partenaires en développement et les enfants du "club des enfants solidaire" du centre KEKELI dans un cadre de discussion
- Permettre aux enfants d'exprimer eux-mêmes leurs droits bafoués et les difficultés de terrain rencontrées par certains acteurs comme le Centre KEKELI
- Offrir aux enfants l'occasion de faire des plaidoyers aux autorités en place en vue d'une prise en compte effective de leurs besoins spécifiques et viser une meilleure protection des enfants.

Pour cette année 2015 le thème de la journée du 12 juin est « **NON au travail des enfants, OUI à une éducation de qualité** ». Pour le 16 juin le thème est : « **Vingt cinq ans après l'adoption de la charte africaine des droits et du Bien être de l'enfant : accélérons nos efforts pour éliminer les mariages des enfants en Afrique** ».

La protection des enfants victimes d'exploitation et des enfants victimes de violences et abus sexuels dont le mariage forcé constitue la priorité du Centre KEKELI. Ainsi cette année, le Centre KEKELI a voulu donner une marque particulière à ces deux journées dont les thèmes reflètent son quotidien et s'inscrivent dans la dynamique des problématiques de protection de l'enfant pour laquelle œuvre le Centre KEKELI.

L'éclat et la particularité de cette double célébration se sont manifestés par la présence d'autorités nationales, internationales et les partenaires de développement interpellées par ces journées notamment la représentante de la Ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation et le chef de la délégation de l'Union européenne au Togo. Nous avons eu, entre autre, les représentants de la DGPE, de Plan-Togo, de FNUAP, RESAEV, MAREM, BNCE, etc. Les autorités et acteurs du marché comme la Directrice de l'EPAM et la

responsable du marché Le Togo et les membres du COGES (comité de gestion du marché) ont également soutenu par leur présence l'évènement de cette journée.



Les enfants de différentes activités (animation des petits, le club, les enfants travailleurs de la classe relais, les enfants de la maison d'accueil, etc.) étaient aussi présents.



Les activités ont donc débuté par le mot de la Sœur Gabrielle MUNTUKWAKU, Coordinatrice du Centre KEKELI. Ensuite, on succédé, la déclamation du poème *Mélancolia* de Victor HUGO par deux (02) enfants du club dont une fille, l'interprétation de la chanson « Les enfants du monde entier » par une fille du club, un sketch sur les violences sexuelles sur les enfants, le discours de plaidoyer du Président du Club des enfants solidaires du Centre KEKELI également Président du conseil consultatif des enfants du 4^{ème} arrondissement et l'intervention du Chef de la délégation de l'Union Européenne et de la représentante du Ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation en réponse au plaidoyer des enfants.



Le sketch retraçait les péripéties dramatiques de la triste vie d'Adjoa jeune fille de 13ans qui après le décès de sa mère dans sa tendre enfance a été continuellement abusée sexuellement par son père. Comble de malheur, son enseignant à qui elle avait révélée son vécu incestueux abusant de sa confiance l'a également violée. Désespérée elle s'est donc enfuie vers la grande ville et une nuit errant elle faillit dans une agression être de nouveau violée. A ces instants elle fut secouru par la police qui la confia à une ONG cependant Adjoa doutait de son avenir qui se résumait soit à un mariage forcé soit à une entrée dans la prostitution car ne croyant pas à l'emprisonnement effectif de ses abuseurs à cause de la corruption courante et s'attendant à son rejet en famille.



Le Plaidoyer des enfants a porté sur :



- La nécessité d'avoir le soutien des autorités du marché (EPAM et COGES) pour un accompagnement psychosocial et éducatif voire une meilleure protection des enfants travailleurs pour pallier à la réticence de certains patronnes/tutrices pour l'accompagnement des enfants surtout au niveau de la réinsertion scolaire ou professionnelle
- Le renforcement de capacité des acteurs impliqués dans la procédure juridique (police, gendarme, juge, procureur, etc.) et l'exhortation des acteurs de la justice de faire diligence dans le traitement des dossiers au niveau de la justice.
- Le renforcement du partenariat et du travail en synergie autour l'aboutissement de l'accompagnement juridique des enfants et familles victimes de violences et abus sexuels
- La réduction des coûts ou la subvention des analyses et du certificat d'expertise médico-légal et l'augmentation du nombre de médecins agréés pour réduire le temps de délivrance du certificat.

Le chef de la délégation de l'Union européenne au Togo dans son intervention a rassuré les enfants sur la prise en compte effective de leur plaidoyer en les assurant du soutien de l'Union européenne et de sa volonté de collaboration avec la Ministre de l'action sociale de la promotion de la femme et de l'alphabétisation dans les domaines de leurs préoccupations mentionnées dans le plaidoyer.



Succédant à cette intervention, la représentante de la Ministre de l'action sociale de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, Mme AKITEM Albertine a remercié les enfants pour ce plaidoyer pertinent et a ensuite apporté des réponses ciblées sur les différentes difficultés relatées au cours du plaidoyer, réponses détaillant les actions officielles de l'Etat déjà réalisées et celles en cours ou perspective. Ceci traduisait la volonté de l'Etat et l'implication du Ministère de l'action sociale de la promotion de la femme et de l'alphabétisation dans la protection de l'enfant en rapport avec les enfants

victimes d'abus sexuels et les enfants travailleurs.

La fin de la célébration a été corroborée par les prestations des enfants de l'animation des petits dont 02 garçons et 03 filles âgées de 3 à 5 ans. Ces derniers ont présenté des courts messages poignants qui par leur profondeur ont bouleversé les officiels et l'ensemble de l'assistance.



Fait à Lomé le 12 juin 2015